

Réf: Dossier N° 055804

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANGO CONSTRUCTION » en abrégé « MC »

Siège social Abidjan, Cocody, BLOCKAUSS, Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANGO CONSTRUCTION » en abrégé

« MC »

Objet : BT
P
VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD)
TELECOMMUNICATION
ELECTRICITE
ENVIRONNEMENT
DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, BLOCKAUSS, Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mlle ESMEL MARINA MICHELLE ROSELINE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05269 du 24/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35936/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

